

Le dispositif "zéro chômeur de longue durée" en danger ?

EMPLOI Expérimentés à Jouques (Bouches-du-Rhône) et dans le Pays d'Apt (Vaucluse), les Territoires zéro chômeur de longue durée doivent être pérennisés par le Parlement. Mais l'agenda surchargé de l'Assemblée fait planer le doute.

C'est un revers important pour le gouvernement sur un sujet pourtant très consensuel. Les Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), expérimentés depuis dix ans, existeront-ils encore en 2027 ? Pour pérenniser rapidement le dispositif avant qu'il ne s'arrête fin 2026, le Sénat, qui étudiait le texte mardi, devait le voter sans aucune modification. Mais les sénateurs, tout en soutenant les grands principes du texte, ont apporté plusieurs changements, notamment pour supprimer la participation financière obligatoire des Départements, ce qui va retarder son adoption. Le gouvernement doit désormais trouver un moment dans l'agenda surchargé de l'Assemblée nationale pour inscrire à nouveau ce texte en deuxième lecture.

Testé à Jouques (Bouches-du-Rhône) et dans le Pays d'Apt (Vaucluse), le dispositif est pourtant salué à gauche comme à droite pour avoir permis à 4 300 personnes en France de retrouver le chemin de l'emploi après en avoir été écartées pendant des années. Dans les 85 territoires qui ont participé à l'expérimentation, les TZCLD s'articulent autour d'une Entreprise à but d'emploi (EBE) créée spécialement pour embaucher des volontaires. L'EBE Zou Vaï, implantée à Gargas depuis 2022, emploie ainsi une centaine de personnes aux profils bien particuliers. "On a 35 % de taux de handicap, une



Des employés de l'EBE Elan Jouques au travail. / PHOTO DR - EBE ELAN JOUQUES

moyenne d'âge de 50 ans, une durée moyenne sans emploi de cinq ans", indique Fabien Baronnier, son directeur général. Ils travaillent en partenariat avec des entreprises du Pays d'Apt sur de la "valorisation de déchets", des "prestations de conditionnement" de fruits confits, la spécialité locale, ou encore des "services aux collectivités", comme l'entretien des espaces verts.

Des bénéficiaires multiples

"Ces gens sont éloignés de l'emploi pour diverses raisons, soit des maladies, soit des accidents de la vie comme des divorces, des dépressions, des burn-out,

mais aussi de l'addiction à l'alcool ou aux drogues", précise de son côté Ludwig Rouault, directeur de l'EBE de Jouques, qui compte une cinquantaine d'employés. Comme dans le Pays d'Apt, les activités de l'entreprise sont multiples (services auprès de la commune, recyclerie, tourisme) afin de coller au mieux aux profils des personnes embauchées. Car c'est là une des spécificités du dispositif : l'embauche des volontaires est inconditionnelle. Les entreprises doivent donc s'adapter à des savoir-faire divers et variés, mais profitent aussi de ces compétences multiples pour former d'autres

salariés et étendre leur champ d'action. Les employés sont payés au Smic, un salaire largement subventionné par l'État et le Département. À six mois de la fin de l'expérimentation, le dispositif ne semble recueillir que des avis favorables. Le regain d'estime de soi et les bénéfices pour la santé des salariés sont mis en avant. "Ils ont une mutuelle et se soignent, ils voient des gens et créent du lien social, certains me disent combien ils sont fiers aux yeux de leurs enfants d'avoir retrouvé un travail", note Ludwig Rouault. "Les progrès sont spectaculaires, se félicite Fabien Baronnier.

En quelques semaines, on voit même des changements physiques chez les nouveaux salariés." Il faut dire que les EBE dispensent un management sur mesure. Des dépistages sur le temps de travail ou des rendez-vous confidentiels avec Addictions France, par exemple, sont ainsi organisés dans le Pays d'Apt.

Les villes bénéficient aussi de leur travail. "Pour une commune comme Jouques, c'est important pour le lien social et la vie au village d'avoir 50 personnes qui se lèvent le matin, qui ont un boulot et un chèque à la fin du mois, saluait l'an dernier le maire

“ Certains me disent combien ils sont fiers aux yeux de leurs enfants d'avoir retrouvé un travail. „

DVG Éric Garcin dans nos colonnes. On a beaucoup moins de cas particuliers à traiter au CCAS, on règle moins de problèmes familiaux ! L'expérimentation a permis de régler de très nombreux problèmes sociaux sur la commune."

Crainte au Parlement

Et Ludwig Rouault d'ajouter : "On a fait une étude il y a deux ans qui montrait que les salariés dépensaient directement sur la commune et qu'en gros, 50 % des salaires étaient reversés directement dans l'économie locale, que ce soit la boulangerie, le tabac..."

Les incertitudes qui accompagnent le texte au Parlement inquiètent donc les acteurs du dispositif, ainsi que le gouvernement. "Nous n'avons pas la garantie d'achever la navette parlementaire de ce texte avant la fin de l'année", a prévenu le ministre des Relations avec le Parlement, Laurent Panifou, appelant à donner de la "visibilité" aux salariés des EBE qui craignent de voir leurs postes "supprimés".

Thomas LIABOT

tliabot@laprovence.com

3 QUESTIONS À FRANCESCA PETRELLA, CHERCHEUSE À AMU

"Avec un emploi, le regard sur eux change"

Francesca Petrella, chercheuse à l'université d'Aix-Marseille, étudie depuis dix ans les Territoires zéro chômeur de longue durée. Elle revient sur les enseignements majeurs de cette expérimentation, qui prend fin dans six mois.

Quelles sont les personnes qui bénéficient des emplois dans ces Territoires zéro chômeur ?

C'est assez varié, mais les volontaires

de l'expérimentation constituent un public assez spécifique en comparaison des publics cibles des autres politiques d'insertion. Les salariés des Entreprises à but d'emploi (EBE) sont en moyenne plus âgés, plus souvent des femmes, plus diplômés, et plus souvent en situation de handicap que les salariés de l'insertion par l'activité économique. Mais les EBE sont très particulières puisqu'elles offrent un contrat en CDI et qu'il n'y a pas d'obligation de les quitter. Certains y travaillent depuis des années, il y a aujourd'hui plus de 4 000 personnes en activité dans les EBE.

Le dispositif porte-t-il ses fruits ?

Oui, l'expérimentation montre plusieurs effets bénéfiques pour les salariés. Ils en sont souvent assez contents, on a de nombreux témoignages qui montrent que non seulement ils ont un emploi, mais que le travail permet, notamment dans les territoires de petite taille, de changer le regard des gens sur eux. Ils se sentent beaucoup plus utiles et le ressentent fortement, c'est un élément très positif. Un autre facteur important, c'est le "temps choisi" qui permet d'adapter les horaires des salariés en fonction de leurs be-

“

L'expérimentation montre plusieurs effets bénéfiques pour les salariés. „

soins. Il en ressort que c'est plutôt efficace pour réinsérer des personnes qui ont des contraintes familiales,

comme des mères seules, et celles qui, de manière générale, ont été un peu brisées par la vie.

Et pour les territoires ?

Ce dispositif nécessite que l'entreprise à but d'emploi et les différents acteurs locaux coopèrent vraiment. Le plus souvent, ça se passe bien et il y a une belle dynamique territoriale, c'est une chose atypique mais au cœur de cette expérimentation. En revanche, une telle coopération n'est pas toujours simple à mettre en œuvre ni à maintenir dans la durée.

Propos recueillis par T.L.